29e TOURNOI DÉPARTEMENTAL
CLUB PONGISTE SURGÉRIEN
RÈGLEMENT

Le tournoi est homologué départemental sous le n°1968/2024-D.
Il se déroulera dimanche 9 mars 2025 au gymnase n°2 du complexe sportif de Surgères, rue du stade 17700 Surgères.

Tournoi sur 14 tables sans interruption et suivant les règlements de la FFTT
36 places par tableau
8 tableaux : A : 500-899 (9h00) ; B : 900-1499 (10h00) ; C : 500-1099 (12h00) ; D : 1100 à n° (13h00) ; E : Jeunes – Cadets inclus (14h00) ; F : Vétérans (14h00) ; G : Dames (14h00) ; H : 900-1699 (15h30).

Le nombre de tableaux sera limité à 3 tableaux par personne (au plus 2 tableaux commençant à partir de 12h00 dont au plus 1 parmi Jeunes, Dames ou Vétérans). 7€ par tableau, 20 € les 3 tableaux.
Les poules seront de 3 ou 4 joueurs suivant le nombre de participants.
Les parties se joueront au meilleur des 5 manches, le perdant se devra d'arbitrer la partie suivante.
Seuls les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés
Les tableaux Dames et Vétérans ne seront maintenus que si le nombre d'engagés (6 minimum) est suffisant.
Le forfait sera constaté après un délai de 10 min et 3 appels.

Les engagements sont à envoyer jusqu'au vendredi 1er mars 2024 par mail ou par sms à :
acpsurgeres@gmail.com ou phgrenon@hotmail.fr
Tél : 06 81 21 09 41 (Pierre-Henri)
Lors de votre inscription, n'oubliez pas de préciser vos nom, prénom, club, n° de licence, classement (officiel du début de la 2e phase), les tableaux choisis et votre numéro de téléphone pour pouvoir vous contacter en cas de besoin.

La salle sera ouverte à 8h00. Les droits d'inscriptions seront versés sur place lors du pointage des participants (carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre Surgères ACP).
Fin de pointage 30 min avant le début de chaque tableau.
La participation au tournoi implique l'acceptation pleine et entière du règlement de la FFTT, sous peine de sanctions.
Le juge arbitre sera seul habilité à trancher les cas litigieux non prévus au présent règlement.
Le juge arbitre sera Monsieur Alain Masson (JA3).

Les balles (Tibhar 3*) seront fournies par les organisateurs.
Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident, survenu dans la salle ou les vestiaires.

Une buvette (sandwiches, gâteaux, boissons chaudes et froides) et une tombola seront à disposition des participants et des spectateurs.

Les lots et récompenses seront attribués à l'issue des tableaux aux quatre premiers.
Les tableaux seront dotés de lots, coupes et médailles.
Enveloppes aux finalistes des tableaux B, C, D et H.